

# Communiqué

**La lutte contre la réforme des retraites  
doit se poursuivre et s'amplifier  
24 heures d'arrêt de travail  
le 17 décembre 2019  
dans l'ensemble des ports français  
avec participation aux mobilisations  
organisées dans les territoires.**

Ce jour, le Premier Ministre a fait les annonces que nous attendions :

- ◆ Remise en cause intergénérationnelle de solidarité.
- ◆ Remise en cause des régimes spéciaux.
- ◆ Prise en compte de toute la carrière dans la retraite.
- ◆ Allongement de l'âge de départ à la retraite.
- ◆ Livrer aux assurances notre bien commun cotisé.
- ◆ Remise en cause du salaire socialisé.

Nous avons donc raison d'engager très tôt les initiatives de mobilisations et de grève !

Oui la C.G.T. dont la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. sont vent debout contre cette réforme inique, abjecte !

C'est un gigantesque hold-up contre nos droits sociaux acquis de longues luttes !

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex  
Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : [contact@portsetdocks.org](mailto:contact@portsetdocks.org)  
CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris

.../...

La C.G.T. rappelle que la revendication est très claire :

- ⇒ Retrait du projet de loi.
- ⇒ Amélioration du système actuel.

**Il est possible de financer le système et de le rendre encore plus équitable !**

- Taxation de la finance.
- Arrêt des exonérations de cotisations sociales qui n'ont servies qu'à alimenter les actionnaires (84 milliards) sur la part patronale.
- Lutte pour l'emploi.
- Augmentation des salaires.
- Retour des 93 milliards d'exil fiscal.
- Amélioration du système pour plus d'équité, d'égalité et de progrès social (*égalité salariale Femmes/Hommes ; départs anticipés ; prise en compte des meilleures années dans le calcul ; pénibilité ; ...*).

Faut-il encore que le gouvernement qui s'entête dans son orientation libérale engage une véritable concertation reprenant les propositions et revendications de la C.G.T.

À contrario, il prend le chemin de l'élévation de la colère des travailleurs que nous représentons massivement entraînant un conflit social de haut niveau.

**Par conséquent, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. appelle l'ensemble des Ouvriers Dockers et travailleurs Portuaires à un nouvel arrêt de travail de 24 heures**  
**Le 17 décembre 2019**

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. réunira ses instances le 18 décembre prochain pour amplifier le niveau de la lutte conformément aux orientations de notre Confédération.

Montreuil, le 11 décembre 2019